



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E183046

VALABLE JUSQU'AU 16/07/2026

ÉDITÉ LE

02/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/02/2020

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/06/2024
2 000

Raison sociale : JDA ECORENOV

17 RUE CDT PIERRE MULSANT
10000 TROYES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 881 766 505 00013

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4720170

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 166161890001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 166161890001

Situation fiscale et sociale : A jour au 17/07/2025

Téléphone : 07 67 78 90 77

Portable : 07 67 78 90 77

Fax :

Site Internet : facebook

E-mail : jdaecorenov@gmail.com

Responsabilité légale :
DE ARAUJO JOHNNY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/11/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/11/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	28/11/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/11/2024
o Ventilation mécanique	14/03/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	13/09/2022
o Isolation des combles perdus	28/11/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	13/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.